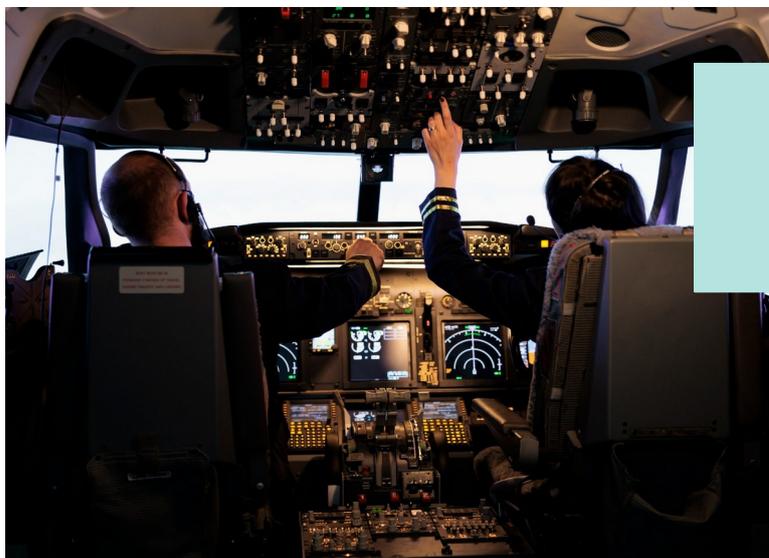


Pilote de ligne

Commandant de bord (captain)/Commandant de bord (captain), Officier pilote de ligne-copilote (first officer)/Officier pilote de ligne-copilote (first officer)



Aujourd'hui Tokyo, demain New York, Dakar la semaine prochaine... Le métier de pilote de ligne fascine. Mais ce professionnel du ciel doit garder les pieds sur terre : il est responsable de la vie de centaines de passagers.

 Statut d'exercice : **salarié**

 Niveau de formation requis : **bac + 3**

DESCRIPTION DU MÉTIER

Préparer le plan de vol

Avant le départ, le pilote établit minutieusement le plan de vol en tenant compte de la météorologie, du trajet et de ses particularités ou difficultés... En fonction du poids de l'avion et de la destination, il calcule la quantité de carburant minimum à emporter. Aidé du copilote, il prépare les instruments de navigation et entre les données dans l'ordinateur de vol. Quand tout est prêt, place à l'ultime récapitulation, à voix haute, des consignes de sécurité. Le commandant de bord demande alors l'autorisation de décoller à la tour de contrôle.

Piloter et garder le contact

Tout au long du vol, dans le cockpit, le pilote surveille l'ensemble des paramètres sur le tableau de bord (direction, altitude, météo, consommation de carburant...) et se maintient en liaison permanente avec la tour de contrôle. Il réagit immédiatement en cas de problème.

Assurer la sécurité à bord

Tous les vols commerciaux sont sous la responsabilité d'un équipage technique (crew) comprenant les pilotes (personnel navigant technique — PNT) et les navigants commerciaux (hôtesses et stewards — PNC). Le pilote de ligne doit avant tout assurer la sécurité des passagers.

COMPÉTENCES REQUISES

Formation tout au long de la vie

La communication se faisant en langue anglaise, le pilote la maîtrise parfaitement. L'admission en formation (Enac,...) comporte un test de niveau. Une mise à jour permanente des compétences techniques de pilotage est

nécessaire, car les appareils sont de plus en plus sophistiqués. Des notions de secourisme sont indispensables pour intervenir en cas de problème à bord.

Réactif et résistant

Le pilote doit savoir réagir avec sang-froid et rapidité à tout moment : décollage, vol, atterrissage. Mais aussi en cas d'imprévu : brouillard, orages, turbulences... Il fait preuve d'une exigence extrême envers lui-même et envers les membres de l'équipage. Enfin, une condition physique à toute épreuve et un bon équilibre nerveux sont indispensables.

EMPLOI ET SECTEUR D'ACTIVITÉ

Salaire

Salaire du débutant

A partir de 2100 euros brut par mois

Intégrer le marché du travail

Embauche liée à la formation

Les recrutements dépendent du contexte économique. Presque tous ceux qui sortent de l'Enac (École nationale de l'aviation civile) trouvent un emploi dans les compagnies aériennes. En revanche, ceux qui sont issus des formations privées ont beaucoup plus de mal à s'insérer et ils assurent eux-mêmes le financement de leur formation.

Copilote d'abord

L'évolution classique commence par le poste d'OPL (officier pilote de ligne) sur tous les avions de la compagnie, du plus petit au gros-porteur. L'avancement se fait en fonction de critères techniques : nombre d'heures de vol, mérite, stages et qualifications nationales... Il permet d'accéder au poste de CDB (commandant de bord) puis à ceux d'instructeur et d'examineur. Toutes les étapes sont supervisées et contrôlées par l'administration, de même que la qualité technique et la sécurité de la compagnie aérienne. À cette promotion interne s'ajoute une possible évolution externe : nationale, au sein de groupes d'experts rattachés à l'administration, européenne ou internationale.

OÙ L'EXERCER

Un métier exigeant

L'exercice du métier varie selon l'importance de la compagnie (nationale, régionale...), le type de vol (régulier, charter...) et l'appareil (moyen-courrier, long-courrier). L'environnement de travail d'un pilote est le cockpit et les plates-formes aéroportuaires. Des temps de travail importants et sans coupure, associés à des vols de nuit, sans oublier les décalages horaires justifient une condition physique et mentale sans faille.

Sous surveillance médicale

Pour vérifier qu'il est apte à faire face à ses responsabilités et aux contraintes liées à son métier, le pilote est astreint à des visites médicales pendant toute sa carrière. On contrôle aussi sa capacité à piloter, sa maîtrise des manoeuvres d'urgence et de secours, sa réactivité. À la moindre défaillance physique, la licence de vol peut

lui être retirée.

Lourdes responsabilités

En vol, le commandant de bord est la personne la plus importante pour les passagers et l'équipage. La gestion commerciale et technique du vol est sous son autorité. Il est responsable envers la compagnie aérienne qui l'emploie et l'administration (responsabilité pénale en cas d'accident ou d'incident). Il représente l'autorité civile et administrative pour tous les événements à bord.

LES ÉTUDES

Le pilote de ligne est au moins titulaire d'une licence de pilote professionnel (CPL). Il atteste d'une qualification de vol aux instruments (IR) et a réussi l'examen théorique de pilote de ligne (ATPL théorique). Le commandant de bord doit posséder la licence de pilote de ligne (ATPL). Côté formation, il y a :

L'Enac (École nationale de l'aviation civile) est accessible sur concours à partir d'un bac scientifique +1 (concours EPL/S programme de 1re année de prépa scientifique). La formation, gratuite, dure 24 mois. Attention, c'est la filière la plus sélective, quelques dizaines de places par an.

Enfin, près de 600 aéroclubs et une cinquantaine d'écoles privées forment des pilotes privés ou des pilotes de planeur. Une voie longue et coûteuse (près de 60 000 à 100 000 euros).

L'Armée de l'air et la Marine nationale recrutent, sur concours, des pilotes sur contrat (de chasse et de transport pour l'Armée de l'air ; d'aéronautique navale pour la Marine) avec au minimum le bac. Formation rémunérée sur 2 ans et demi. Après un engagement de 10 ans dans l'Armée, possibilité de postuler auprès de compagnies privées. À condition de faire un complément de formation, souvent financé par l'Armée.

Bac + 3	Durée standard	En France
Pilote de ligne (Air transport pilot licence - ATPL - avion et hélicoptère)	2 ans	Dans 4 établissements
Pilote de ligne (ENAC)	2 ans	Dans 1 établissement

Sources : Onisep 04.2025 ©Dragos Condrea-Freepik